

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.

**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

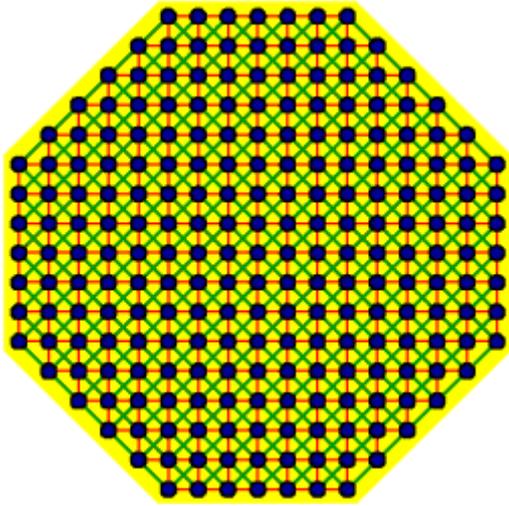
escaleajeux@gmail.com



REGLE DU JEU

Matériel :

- 1 plateau de jeu
- 4 x 36 pions



Principe :

Sur un plateau octogonal, identique à celui présenté ci-contre, chacun son tour pose un pion de sa couleur, en essayant de former un carré délimité par quatre pions de votre couleur.

Les carrés peuvent être de n'importe quelle taille et de n'importe quelle orientation (lignes vertes ou lignes rouges).

Lorsqu'un joueur forme un carré, il retire les pions adverses qui se trouvent à l'intérieur.

Le gagnant est celui qui a le plus de pions vivants à la fin de la partie.